HONORAIRES DE LOCATION  LOCAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989		
Visite, constitution du dossier,	8, 10 ou 12 €/m²	8, 10 ou 12 €/m²
rédaction du bail	de la surface habitable	de la surface habitable
	selon la zone	selon la zone
Etat des lieux location vide	3 €/ m²	3 €/ m²
ou meublée	de la surface habitable	de la surface habitable
Entremise et négociation	5€	

## LOCAUX DE DROIT COMMUN / COMMERCIAUX / INDUSTRIELS / **PROFESSIONNELS Honoraires TTC Locataire** Honoraires TTC Bailleur Visite, constitution du dossier, 10 % du loyer annuel charges rédaction du bail et état des comprises lieux Rédaction du bail 700€ Boxe, Garage ou place de parking (visite, constitution du 150€ dossier, rédaction du bail et état des lieux)

## ESTIMATION DE VALEUR LOCATIVE

50 € TTC

## **EN CAS DE DELEGATION**

Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial